

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Dans le cadre du développement des activités artistiques et culturelles en milieu scolaire, la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, les partenaires institutionnels, les conseillers pédagogiques et les principaux acteurs culturels ont élaboré à l'attention de l'ensemble des classes des établissements du territoire un programme d'actions artistiques et culturelles.

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) vise à ce que chaque élève enrichisse son parcours culturel, dans une logique de formation tout au long de sa scolarité, autour des trois piliers suivants :

- CONNAITRE : l'acquisition de connaissances,
- VOIR : la rencontre avec les œuvres, les artistes, les contenus culturels,
- PRATIQUER, EXPÉRIMENTER : la pratique artistique et culturelle.

FICHE D'INSCRIPTION :

Je, soussigné(e)

responsable de la classe de Effectif

E-mail

Établissement scolaire

Inscrit ma classe au Parcours EAC

en lien avec le spectacle

avec le projet.....

- Je m'engage à faciliter l'organisation des ateliers et/ou spectacles menés au sein de mon établissement, si besoin.
- L'école s'engage à payer une participation de € pour ce « parcours EAC », la facture sera émise par la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot à l'ordre de / N° SIRET (1^{er} degré)
- Ma classe assistera au spectacle, le / / à h
- L'école s'engage à organiser le transport des élèves pour assister à la représentation du / / à h au Centre Culturel de Fumel, (arrivée 15 min avant la représentation). Les élèves seront accompagnés par personne(s) qui bénéficieront également de la gratuité pour assister au spectacle.

Date et signature de l'enseignant référent :